

1 - Tracé en plan

La requalification de l'impasse de l'Olivado concerne un linéaire d'environ 480m depuis la RD559.

Le tracé est sinueux et épouse le tracé de l'impasse existante.

Les éléments d'alignement droit sont reliés entre eux par des arcs de cercles dont le rayon est compris entre 40m et 100m.

Le calage de l'axe a été réalisé par la prise en compte des contraintes du site. Il est à noter que l'impasse est entièrement composée de différentes parcelles privées.

Par conséquent l'axe a été calé suivant des contraintes physiques telles que :

- Présence du talus entre l'impasse et la RD559
- Présence de mur de clôture d'une hauteur d'environ 3m à 4m
- Présence des lignes HTA aériennes avec pylonne d'une hauteur de 15m environ.
- Présence de plantations remarquables

Le raccordement avec l'avenue E. Bodin (RD559) est assez complexe en terme de géométrie. Le chemin et la Rd559 sont quasiment parallèles à leur point de raccordement. Le tracé au droit du carrefour s'éloigne de la RD559 pour arriver perpendiculairement à l'avenue.

2 - Profil en long

Le profil en long de la voie suit celui du chemin existant avec comme contrainte principale la tenue aux seuils existants. La pente maximale du profil en long atteint 13% sur un linéaire de 75m. Au droit des parcelles CM275, CM2, CM274, CM1.

3 - Profil en travers type - Structure de chaussée

Sur l'emprise de 8m définie au PLU, il est proposé le profil en travers suivant :

- 2*2.75m de voie, dévers à 2.5% en toit
- 0.50m de chasse roue dans le sens descendant (sud-est)
- 2.00m de trottoir, dévers à 1.5% vers la chaussée dans le sens montant (nord-ouest)

La chaussée est délimitée des deux côtés par des bordures T2 et un caniveau CS2.

Le revêtement de la chaussée existante est très dégradé, des enrochements sont présents en surface.

De manière générale, un décaissement du revêtement sera à opérer sur l'intégralité du chemin existant. Un terrassement général sur les surfaces prises chez les riverains sera à réaliser afin d'atteindre un PF2 minimum. Des purges seront à prévoir en fonction des résultats de l'étude géotechnique.

La structure de chaussée sera la suivante :

- Couche de forme : 0.20m de GNT 0/20 / Purge en ballast 20/40
- Couche de fondation /base : 0.08m de GB3 0/14
- Couche de roulement : 0.06m de BBSG 0/10 noir

La structure du trottoir sera la suivante :

- Couche de forme : 0.20m de GNT 0/20
- Couche de roulement : 0.04m de BBM 0/6 noir

Les bordures T2 seront mises en œuvre sur un lit de béton, épaisseur de 0.10m minimum.

Les entrées et sorties des riverains seront traitées par des bordures basses (entrée charretière, vue de 4cm).

Les bordures P1 seront mises en œuvre en arrière du trottoir et en arrière du chasse-roue.

4 - Equipements

Une glissière mixte bois métal sera positionnée côté trottoir, le long du ravin.

5 - Réseaux diversPluvial :

Les eaux de pluie seront canalisées via un collecteur principal mis en œuvre sous chaussée. Le collecteur sera une buse de diamètre 500mm PVC. Au regard des pentes du profil en long, le réseau pluvial devra intégrer un brise-vitesse dans les regards de visite afin de ne pas créer une pression conséquente au point bas du réseau.

Des avaloirs seront mis en œuvre de chaque côté de la voie tous les 40 m de voie.

Eaux usées :

Le réseau d'eau usée sera à reprendre en totalité en coordination avec les services de la DEA.

Un PVC diamètre 200mm, CR8, sera mis en œuvre avec des regards de visite diamètre 1000 positionnés tous les 40m maximum et à chaque branchement de riverain. Les tampons seront en diamètre 800, les regards seront munis d'échelons.

Un tabouret sera positionné devant chaque parcelle, les antennes seront en PVC 160mm et raccordés aux regards.

Eau Potable :

Le réseau d'eau potable devra être repris en totalité. Les compteurs seront fournis par la SEM et seront à la charge des riverains, les prises en charge, les regards seront à positionner au droit de chaque parcelle. Les antennes en PEHD 50mm et la canalisation principale en fonte diamètre 150mm seront prévues dans l'aménagement.

Le raccordement sera réalisé sur la canalisation existante située au droit du carrefour avec la RD559, de manière identique à l'état existant.

Réseaux Télécom :

Le réseau existant est aérien et devra faire l'objet d'une campagne d'enfouissement sur le domaine public.

4 fourreaux 42/45mm seront disposés le long du trottoir.

Des chambres L2T disposées tous les 50m maximum relieront les fourreaux.

En parallèle une enquête auprès des riverains sera à mener pour déterminer les possibilités d'enfouissement chez eux.

Réseau ERDF (SMED13) :

Le réseau existant est aérien et devra faire l'objet d'une campagne d'enfouissement.

En coordination avec le SMED13, le génie civil sera à prévoir (2 fourreaux diamètre 160mm) le long du chemin avec des antennes distribuées depuis les organes de distribution. Le prestation s'arrête au droit des limites de clôture.

Eclairage public :

Le projet prévoit la mise en œuvre d'un réseau d'éclairage public avec les dispositions suivantes :

- 1 fourreau diamètre 75mm
- Chambre de tirage 0.6*0.6 à chaque traversée de chaussée et à chaque pied de candélabre
- Candélabre source SHP, P = 150W, bi-puissance, hauteur = 7m, entraxe entre chaque candélabre : 25m.

Défense incendie :

Depuis la canalisation fonte 150mm, un poteau incendie sera positionné au milieu du projet afin d'assurer la défense incendie.

Rétention pluviale :

Le chemin actuel n'est pas imperméabilisé à ce jour. Dans le cadre de la transparence hydraulique, une rétention des eaux de surfaces imperméabilisées est à prévoir.

Etant donné les contraintes d'emprises existantes, il est prévu une rétention sous la forme d'une cuve enterrée en béton. Le volume de rétention nécessaire est de 82m³ utiles.

Le bassin de rétention sera positionné au point bas de la voie (carrefour avec la RD559). Il sera muni d'un By-pass constitué d'une canalisation PVC diamètre 400mm.